

Compte rendu de la réunion du 12 mars 2013

Présents : 6 parents et bénévoles, les responsables du centre social, une partie des animateurs ainsi que le délégué et le président de la fédération des centres sociaux de l'Ain.

Premier temps :

Afin de réfléchir à l'affiliation du centre social à la fédération des centres sociaux, nous avons invité le président et le délégué de la fédération des centres sociaux de l'Ain afin qu'ils nous présentent la fédération et l'intérêt de s'affilier à celle-ci.

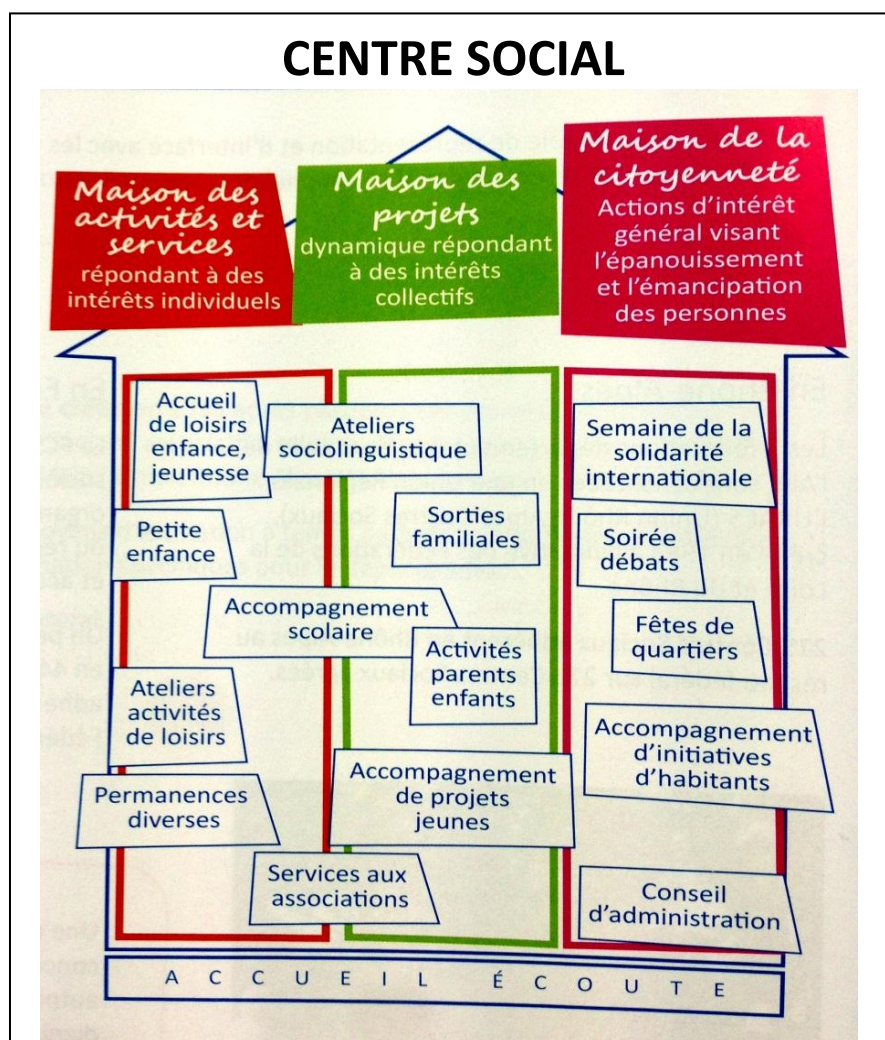
Quelques éléments sur la fédération des centres sociaux de l'Ain :

- C'est une association loi 1901 avec un président et son bureau qui nomme un délégué en charge de l'animation du réseau.
- Ce sont 29 centres sociaux fédérés avec chacun sa particularité de fonctionnement (Gestion CAF, municipal ou associative)
- Reconnu par la fédération Nationale des Centres Sociaux.

Comment la fédération accompagne concrètement les centres sociaux ?

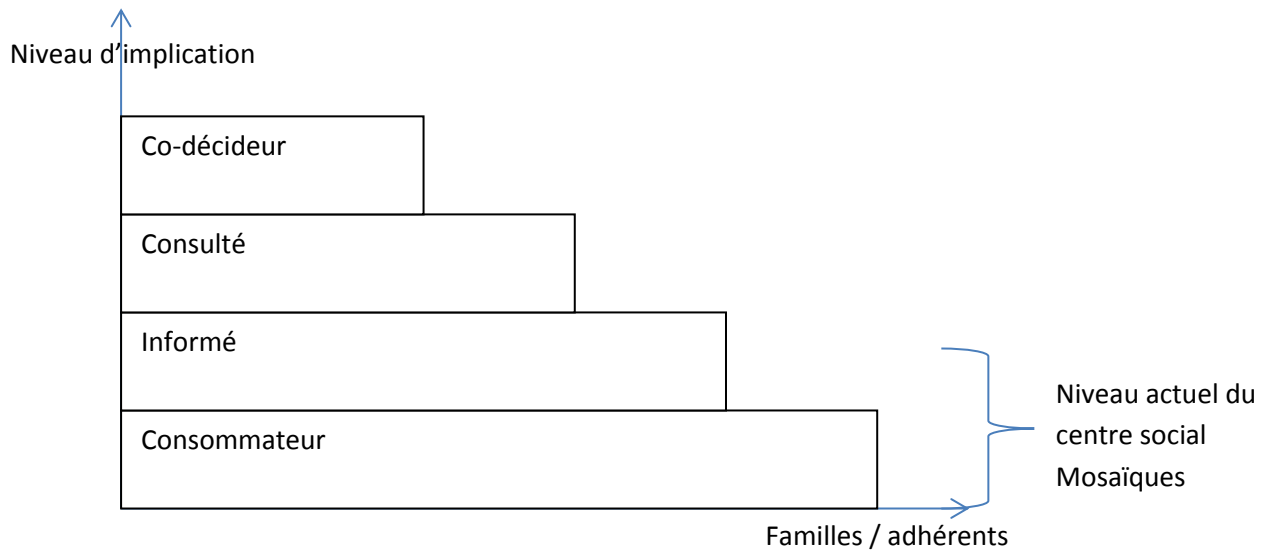
- En permettant l'échange entre les professionnels et les bénévoles de chacune des structures
- En organisant des formations de bénévoles et de professionnels
- En organisant des groupes de réflexion sur des thèmes partagés par plusieurs centres sociaux (l'isolement, faire vivre la laïcité en centre social...)

Ils nous ont ensuite présenté le schéma suivant présentant les différents éléments constitutifs d'un centre social



Second temps :

Notre discussion a ensuite porté sur les différents niveaux d'implication que peuvent avoir des adhérents au sein d'un centre social



Définitions :

Le consommateur ne fait que consommer l'activité et ne participe pas à la vie de la structure

Informé : Correspond à des usagers qui se tiennent au courant de la vie de la structure mais ayant un faible investissement

Consulté : Correspond à des usagers qui participent à des réunions et donnent leur avis. Ils sont actifs mais s'engagent que faiblement.

Co-décideur : Ils participent à des instances de décisions et ont une part active dans les choix stratégiques de la structure. Ils s'engagent dans la structure.

Le rôle des adhérents au sein d'un centre social est, en plus d'être une richesse, une nécessité que la CAF met en avant dans sa circulaire de Juin 2012 sur « l'animation vie sociale ».

Il s'en est suivi une discussion avec les parents et les bénévoles sur ce thème de la participation des usagers au sein des structures d'éducation.

Parole de parents et de bénévoles :

« Importance de changer de niveaux d'implication pour les adhérents du centre social de Jassans, mais ce sont toujours les mêmes personnes qui se mobilisent. »

« Il y a un déficit de communication et d'information sur ce qu'est un centre social car moi qui travaille dans un autre domaine, je ne me rendais pas compte de tout cela. »

« il faut sortir de cette logique de consommation, et redevenir acteur, partie prenante »

« la communication est difficile »

Il a été décidé de constituer un groupe de travail afin de mettre en œuvre un comité d'animation (le nom reste à définir).

Il faut définir les contours de ce comité, ses attributions, son pouvoir d'agir, son niveau de responsabilité, sa place dans l'organisation.

Le délégué de la fédération des centres sociaux nous soutiendra dans notre réflexion et nous accompagnera dans le cheminement vers ce groupe participatif.

Pour continuer cette réflexion sur l'implication des adhérents dans le processus de décision du centre social nous vous invitons le mardi 16 avril à 19h